

Intervalle TSA

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés



Le SAMSAH Intervalle TSA accompagne des personnes présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA). Il s'appuie sur les compétences singulières et les motivations de la personne. Il construit avec elle un projet d'accompagnement sur mesure évolutif (Projet d'Accompagnement Personnalisé). Il accompagne ensuite sa mise en œuvre et ses ajustements en coordonnant ses actions avec l'ensemble des acteurs possibles de l'environnement.

Le SAMSAH, pour qui ?

Les personnes présentant un TSA manifestent des particularités de fonctionnement dans différents domaines et de façon variable :

- ✓ la *communication* verbale et/ou non verbale (émission, réception et compréhension des messages), les interactions sociales (compréhension des codes et des comportements sociaux) et la perception et compréhension des émotions;
- ✓ les *intérêts restreints* (intérêts intenses dans un domaine précis, pics de compétences) et le comportement (maniérisme moteur répétitif, comportements ritualisés) ;
- ✓ la *sensorialité* (hypo et/ou hyper sensorialité) ;
- ✓ Les *fonctions exécutives* : la planification, l'organisation, l'anticipation, le maintien de l'attention ;
- ✓ La gestion de la fatigue et l'adaptabilité au changement.

Le SAMSAH, pour accompagner quoi ?

L'inclusion sociale

- ✓ La compréhension des habiletés et conventions sociales.
- ✓ L'accès aux loisirs et à la culture.
- ✓ Le soutien dans un projet professionnel ou de formation.
- ✓ La facilitation des relations et l'adaptation de l'environnement
- ✓ Une sensibilisation aux spécificités de fonctionnement de la personne.



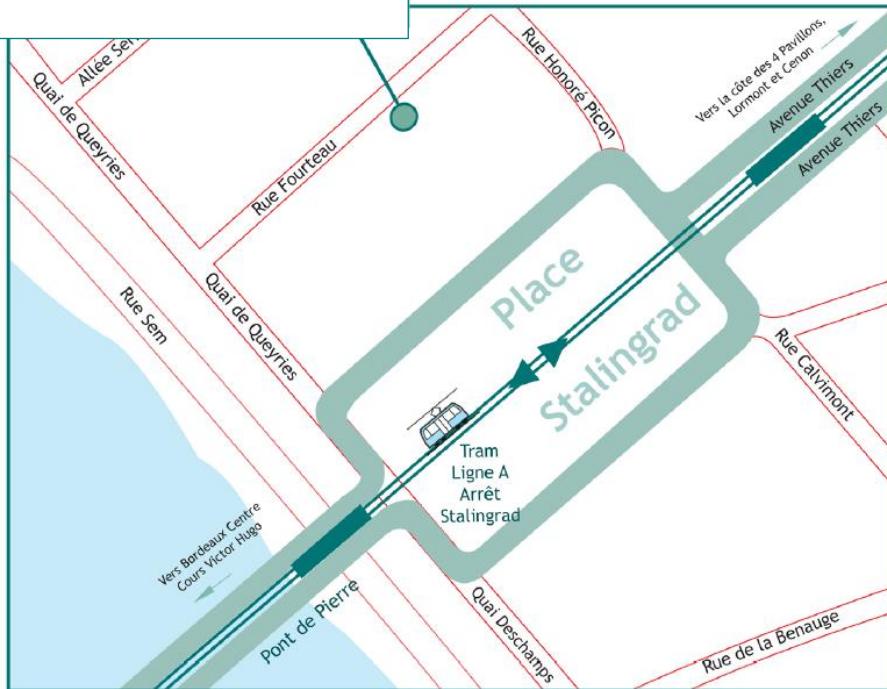
Les actes de la vie quotidienne

- ✓ L'organisation et la réalisation des tâches du quotidien.
- ✓ La gestion financière et administrative.
- ✓ L'accès aux droits.
- ✓ L'accès et le maintien au logement autonome.
- ✓ L'autonomie dans les déplacements.

La santé physique et psychoaffective

- ✓ La reconnaissance et la gestion des émotions.
- ✓ Les habiletés sociales.
- ✓ L'adaptation de l'environnement aux particularités sensorielles.
- ✓ L'accès aux soins.
- ✓ Le bien-être psycho-affectif.
- ✓ La prise en compte des troubles associés.





Le public accompagné est à la fois :

- ✓ Porteur d'un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) avec un diagnostic validé selon les recommandations de bonnes pratiques de l'HAS,
- ✓ Agé de 20 ans minimum et domicilié sur Bordeaux Métropole,
- ✓ Bénéficiaire d'une orientation SAMSAH délivrée par la MDPH en cours de validité,
- ✓ En capacité de pouvoir vivre ou apprendre à vivre en logement autonome,
- ✓ En difficulté de fonctionnement dans son quotidien, dans la construction et/ou le maintien de liens efficents dans les différents environnements où il souhaite évoluer,
- ✓ Mobilisé pour co-construire son accompagnement avec l'équipe du SAMSAH.

Le SAMSAH Intervalle est géré par l'association ARI.
Il est financé par le Conseil Départemental de la Gironde et l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine

L'équipe interdisciplinaire est composée de professionnels assurant :

- ✓ le fonctionnement du service : directeur, directrice adjointe, coordinatrice, comptable, une secrétaire médico-sociale.
- ✓ la mise en œuvre des accompagnements : médecin coordonnateur, psychologue, neuropsychologue, infirmière, ergothérapeutes, assistante sociale, éducateurs spécialisés.

<https://ari-accompagnement.fr/dispositif/intervalle-tsa/>

